

Lafrançaise

Bulletin municipal

Novembre 2022



Au sommaire...



Focus sur l'habitat inclusif p.4



Dossier: Ca bouge dans nos écoles p.8



Intercommunalité p.22

Sommaire

Editorial - Le mot du maire	p. 1
Programme PVD	p. 2
Focus sur l'habitat inclusif	p. 4
Travaux réalisés	p. 7
Ca bouge dans nos écoles	p. 8
CMJ	p. 10
Expression libre	p. 12
Guide des associations détachable	p. 13
Vie associative	p. 16
SIEEOM	p. 18
Vie citoyenne	p. 19
Politique du CCAS	p. 21
Intercommunalité	p. 22
Un peu d'histoire	p. 25
Saison culturelle et touristique	p. 26
Actualités - Etat civil	p. 28

Horaires mairie : du lundi au vendredi

08h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00

Tél. : 05.63.26.48.48

Site internet : www.lafrancaise.fr

Courriel : mairie@lafrancaise.fr

Directeur de publication : Thierry DELBREIL

Rédaction et réalisation : Commission Communication

Impression : Imprimerie Mothes, Moissac

Photos de couverture et de 4e de couverture: Soirée de la Nuit Blanche et vue de Lafrançaise depuis la rivière Tarn - crédits photo Commission communication.

Lafrançaisaines, Lafrançaisains,

Le contexte international et ses conséquences économiques pour notre quotidien sont venus percuter un été qui nous rappelle que l'urgence climatique n'est plus un risque mais bien une réalité. Fort de ce constat, **nous nous devons de réagir à notre niveau**. Nous savons tous que ces urgences doivent trouver des réponses cohérentes s'inscrivant dans la durée.

En tant que collectivité, nous prenons notre part dans la démarche qui vise à **limiter les impacts écologiques sur notre environnement et économiques sur notre budget**. Cet été, nous avons supprimé le fleurissement et stoppé tout arrosage pour accompagner la préservation de la ressource en eau. Nous poursuivrons notre politique des plantations de pleine terre moins consommatrices en eau et favorisant les îlots de fraîcheur. De même, nous devons trouver des solutions pour faire face à l'envolée des coûts de l'énergie et aux émissions de CO2. Le choix de la chaufferie bois prend tout son sens et nous conforte dans cette démarche qui se veut durable. Nous entamons aussi la démarche d'extinction des lumières une partie de la nuit dans les bourgs. Elle sera effective dans les semaines qui viennent. Enfin, nous avons lancé une analyse de tous nos bâtiments afin de programmer leur rénovation. Nous sommes conscients que cela est bien peu au regard de l'état alarmant de notre planète mais nous prenons ainsi notre part dans ce combat vital pour notre humanité.

Nous avons quelques motifs de satisfaction tout de même. Nous constatons depuis quelques temps **un regain de vitalité démographique**. Après une légère baisse de la population communale au dernier recensement, nous voyons tous que la dynamique est là. Nombre d'enfants dans les écoles, abonnements à l'eau et à l'assainissement, nouvelles familles installées... sont autant d'indicateurs qui illustrent cette progression. Accueillir de nouveaux habitants est une bonne chose mais il faut le faire correctement. C'est pourquoi **nous poursuivons la modernisation de nos infrastructures** et nous lançons le travail autour de **l'éco-quartier**, route de Molières. Il conviendra aussi de renforcer les cheminements doux et ce, sur toute la commune.

Autre motif de satisfaction, le **programme Petite Ville de Demain**. Ce dispositif qui a pris appui sur notre étude menée en 2015 (comme le contrat Bourg-centre en 2018 avec la Région) facilite aujourd'hui notre positionnement sur de nombreux projets. Mieux financés, ils vont nous permettre d'accompagner les mutations de notre territoire. Nous sommes heureux que la Commune soit **lauréate de l'appel à projet « AMI Bien vieillir »**. Nous faisons partie des 15 projets nationaux retenus (plus de 450 ont été déposés) ce qui nous ouvre un accompagnement financier et technique important pour ce projet qui faisait partie de notre programme. Vous pourrez le découvrir en détail dans les pages qui suivent.

Et puis, il y a tous les autres projets en cours et ceux à venir que nous défendons et portons avec vigueur, dans l'intérêt général.

Sans oublier **notre intercommunalité** qui évolue et change de nom pour être plus lisible et visible. Vous découvrirez **sa nouvelle identité dans ces pages**.

Face à l'adversité et à l'incertitude de la période que nous traversons, vous pouvez être assurés de notre volonté sans faille de voir aboutir nos projets et ce, dans l'écoute et la concertation avec vous.

Bien à vous.

Thierry DELBREIL et l'équipe municipale.

AGENDA MUNICIPAL

• **Conseils de citoyens**

- à Saint-Maurice, le 05 décembre à 20h30 au foyer
- à Lunel, le 06 décembre à 20h30 au foyer
- à Lafrançaise, le 08 décembre à 20h30 à la mairie

• **Thé dansant des Aînés**, le 9 décembre à 15h00, salle des fêtes

• **Vœux de la Municipalité**, le 7 janvier à 19h00, salle des fêtes

• **Balade commentée autour du futur éco-quartier**, le 21 janvier à 10h00, Mairie

Lafrançaise, une Petite Ville de Demain depuis juin 2021

De quoi s'agit-il ?

Le programme « Petites Villes de Demain » est un **dispositif national** qui vise à accompagner les communes de moins de 20 000 habitants dans la **revitalisation de leur centre-bourg**. Concrètement, cet accompagnement se traduit par un **appui technique** au sein des services de la Commune et de la Communauté de Communes Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain (par le recrutement d'une cheffe de projets). Il permet par ailleurs la mobilisation de **partenaires techniques** (les services de l'Etat, les Conseils Régional et Départemental, les Chambres Consulaires, le CAUE, ...) et **financiers** (Banque des Territoires, EPFL, Cerema, ...). Le territoire bénéficie d'**aides financières** facilitées par la labellisation « Petites Villes de Demain » pour mener des études et diagnostics et ainsi permettre l'émergence des projets.

La première étape du programme consiste en l'élaboration d'une **convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)**. Ce document constituera la **feuille de route pour notre commune et notre territoire** pour les cinq années à venir. La seconde étape consiste à la mise en place d'outils juridiques tels que le **dispositif de défiscalisation Denormandie dans l'Ancien**, qui devrait prendre effet en 2023, et qui s'appliquera à l'ensemble de la commune.

La démarche est double : il s'agit de mener **des actions au niveau du territoire intercommunal**, et également **développer des actions ciblées sur la commune**, actions qui contribueront à renforcer la place de Lafrançaise au sein de son territoire.

Les principales orientations de l'Opération de Revitalisation de Territoire :

- Répondre aux besoins des habitants en matière économique, sociale et culturelle,
- Valoriser les ressources locales et renforcer le tourisme,
- Promouvoir le bien vivre.

Grâce à ce dispositif, en 2023, Lafrançaise sera éligible au dispositif de défiscalisation Denormandie dans l'Ancien.

Par le biais du programme Petites Villes de Demain, les Lafrançaisains qui porteront un projet d'investissement locatif pourront bénéficier d'avantages fiscaux, sur l'ensemble de la commune (sous certaines conditions).

Des informations vous seront communiquées prochainement.



RETOUR SUR UNE ANNÉE DE LABELLISATION (Actions de la Commune et de l'Intercommunalité)



Juin 2021

**ADHÉSION AU PROGRAMME
PETITES VILLES DE DEMAIN**

Depuis fin 2021

**ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE ALIMENTAIRE
À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE**
ATELIERS PARTICIPATIFS ET QUESTIONNAIRES



Mars à sept 2022

**ÉTUDE DE PROGRAMMATION
POUR LE PROJET DE RESTRUCTURATION DE LA
VALLÉE DES LOISIRS**

Mars 2022

ÉTUDE SUR LE TISSU COMMERCIAL

Nov-déc 2021

**STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET DE DÉVELOPPEMENT
TOURISTIQUE INTERCOMMUNAL**

Février 2022

**ÉTUDE POUR LA REQUALIFICATION
DE LA ZONE D'ACTIVITÉS LE RIVAL**

Mars à mai 2022

**CANDIDATURE POUR L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
« BIEN VIEILLIR » POUR L'HABITAT INCLUSIF**

Ateliers participatifs pour la définition du cadre de l'habitat inclusif

Juin-octobre 2022

CO-CONSTRUCTION DU PROJET DE TERRITOIRE
ATELIERS MOBILES, SÉMINAIRES, ATELIERS PARTICIPATIFS, QUESTIONNAIRES



FIN 2022

SIGNATURE DE LA CONVENTION
D'OPÉRATION DE
REVITALISATION DE TERRITOIRE

**ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LE PROJET
D'ÉCO QUARTIER RTE DE MOLIÈRES**
A partir de décembre 2022

Focus sur le projet d'habitat inclusif

La commune est lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt "Bien Vieillir", lancé cette année dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, pour le projet d'habitat inclusif qu'elle souhaite développer. L'idée est de pouvoir offrir huit appartements en location pour des personnes de 65 ans et plus dans un bâtiment du centre-bourg. Nous sommes actuellement en phase de prospection pour l'acquisition de ce bâtiment.

L'habitat inclusif est un habitat destiné aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes.

Ce mode d'habitat est assorti d'un projet de vie sociale et partagée, construit en collaboration avec les habitants.

Un habitat inclusif?

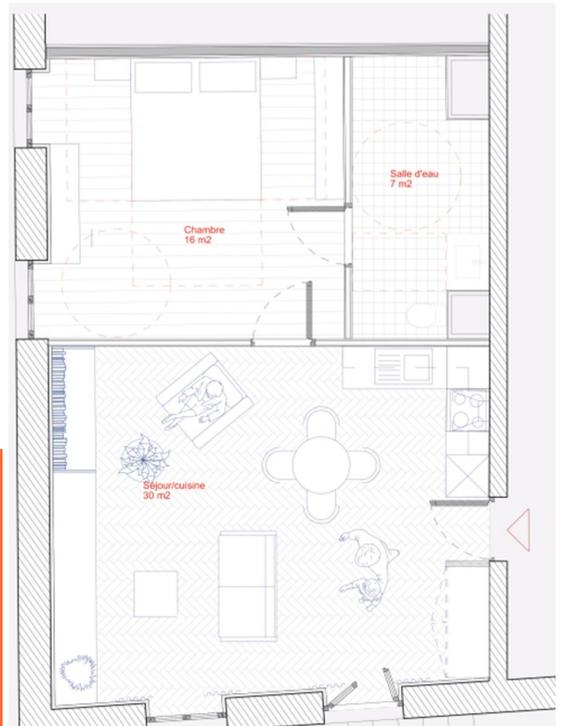
Une charte est co-construite avec les futurs résidents. Elle définit le projet social de vie partagée, notamment les modalités des activités en groupe : la programmation, le rôle du coordinateur-animateur, etc.

Les besoins soulevés lors des ateliers de travail, croisés avec les contraintes issues d'une étude de faisabilité architecturale sur un bâtiment du centre-bourg :

- * **LOGEMENTS** : une majorité de T2, avec une diversité de superficies et non meublés
- * **VUE AGRÉABLE ET LUMINOSITÉ** : grande fenêtre
- * **CONFORT D'ÉTÉ**
- * **ESPACE EXTÉRIEUR** : jardin commun, le balcon privatif est un plus
- * **CUISINE** : cuisine ouverte de petite taille et équipée
- * **CHAMBRE** : chambre de 10-12 m²
- * **SALLE DE BAIN** : environ 7m² et douche à l'italienne

Les locataires disposent chacun d'un logement individuel, adapté et sécuritaire. Des espaces communs seront le support d'activités collectives. Réel lieu de vie animé, notamment par la présence d'un coordinateur / animateur, le projet permettra aux seniors de profiter de moments conviviaux, tout en ayant leurs espaces d'intimité.

Un accompagnement individualisé pour le soutien à l'autonomie est possible par ailleurs : les résidents en situation de handicap ou de perte d'autonomie peuvent solliciter un accompagnement (services sociaux et médicaux).



*Ci-contre : proposition de plan pour un logement individuel, type, extrait de l'étude de faisabilité architecturale. Mai 2022.
© Bien Commun, Ecozimum, FP01*

En résumé

- Un habitat dédié aux seniors de 65 ans et +
- Des logements locatifs privés adaptés pour vivre en autonomie, au sein d'une même maison
- Des logements au cœur de la vie locale, à proximité des commerces et des services
- Un projet de vie sociale partagée
- Des espaces communs pour se rassembler et partager

LES SÉNIORS À LAFRANÇAISE



727 RETRAITÉS
Sur la commune

3 000 RETRAITÉS OU PRÉ RETRAITÉS
Sur l'intercommunalité



33.7 % DES MÉNAGES
où la personne de référence est retraitée
soit 421 ménages sur la commune



31% DES HABITANTS
31% des habitants ont plus de 60 ans
soit 871 personnes

23% DES HABITANTS
ont plus de 65 ans



LES SÉNIORS ACTIFS
DE 60 À 80 ANS

70% des personnes
déclarent vivre en couple
Répartition Homme/Femme
équilibrée

ÉVOLUTION DES MÉNAGES



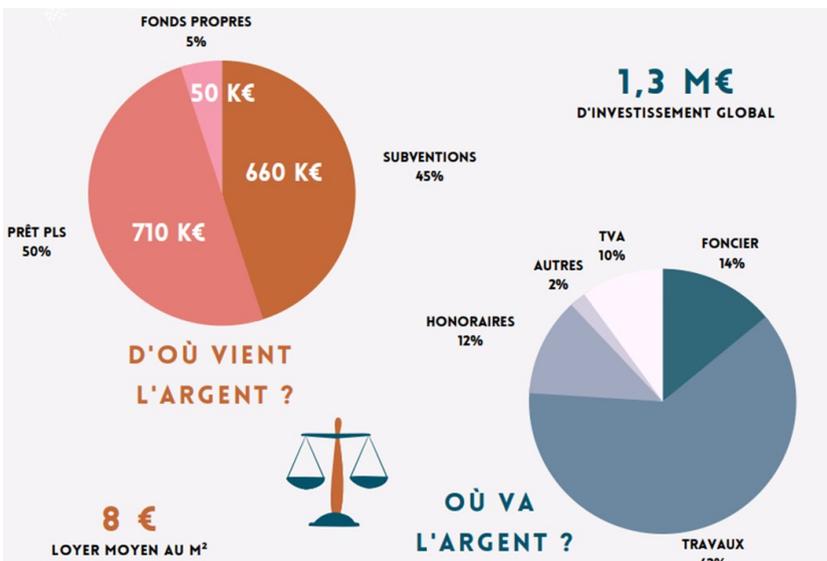
LES AÎNÉS
DE 80 À 100 ANS

40% des personnes
déclarent vivre seules
et 40% en couple
2 fois plus de femmes
Veuvage

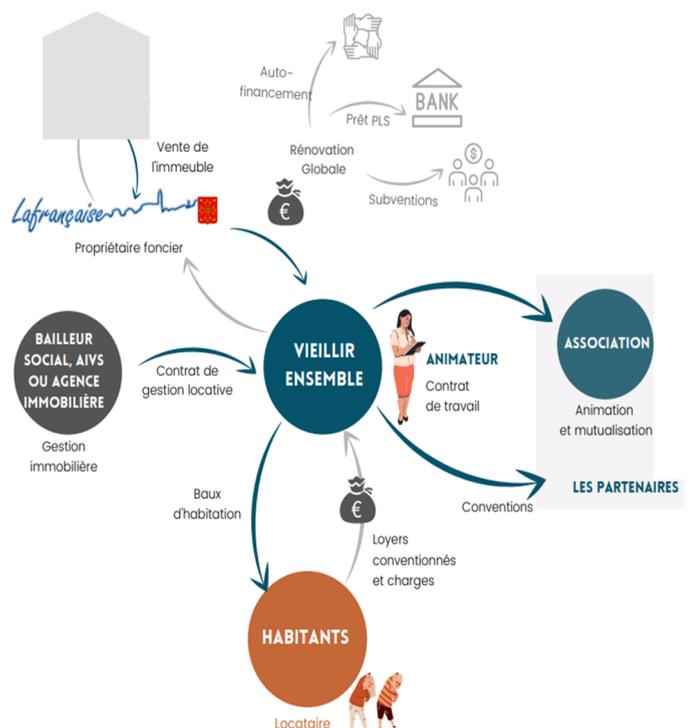
Comment est né le projet ?

Depuis quelques années déjà, des besoins ont été identifiés sur le territoire en termes de logements locatifs adaptés aux seniors. Ce projet est né d'une volonté de repenser le parcours résidentiel des personnes de 65 ans et plus, avec la possibilité de se rapprocher du centre-ville. Il y a par ailleurs un enjeu d'accompagnement de nos seniors, par la création d'une nouvelle offre, qui puisse leur permettre de ne plus avoir à supporter les coûts et les charges liés à un habitat individuel qui devient souvent un peu trop grand à entretenir pour un couple ou une personne seule. Dans un contexte post-Covid, où l'isolement a trop souvent été synonyme de rupture sociale, le futur habitat inclusif sera créateur de lien social, dans un esprit de partage et de convivialité.

Ce projet s'inscrit par ailleurs dans la politique de redynamisation du centre-ville, déjà enclenchée tant sur le volet commercial que sur l'aménagement urbain, favorisant ainsi l'accessibilité pour tous des commerces et des services publics, ainsi qu'un cadre de vie agréable.

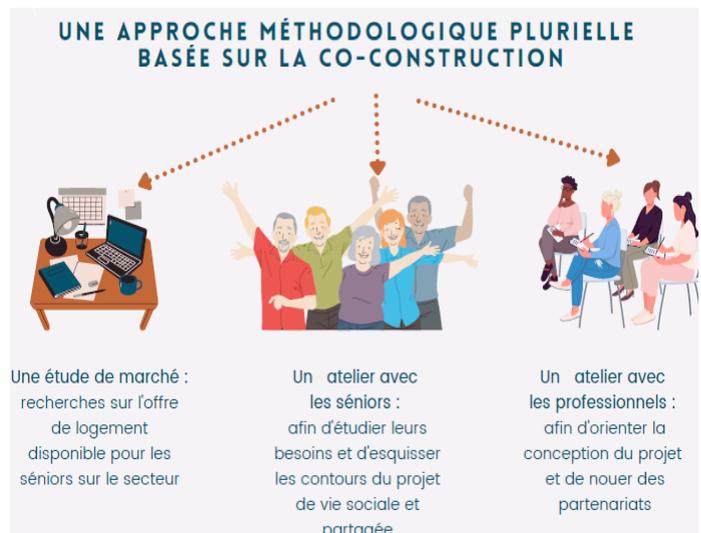


Financement du projet



L'habitat inclusif, une démarche participative, qui fédère les partenaires locaux

L'appel à manifestation d'intérêt a constitué/donné l'opportunité de réfléchir à des partenariats avec différents acteurs de notre territoire. Tout d'abord, le Centre Social intercommunal, réel moteur du lien social sur notre territoire, puis les services de l'intercommunalité (France Services, la médiathèque, la ludothèque), ainsi que les services de la Commune (CCAS, le service de portage de repas, l'EHPAD), appuyés par la Maison de Santé pluriprofessionnelle et le tissu associatif local très dense. Ces perspectives de partenariats permettront l'organisation d'activités (cuisine, jeux, jardinage, lecture...) et la mutualisation d'outils (co-voiturage, aide pour les démarches administratives...) lorsque le projet sera fonctionnel.



© Illustrations : Bien commun, EcoZimut, FP01

Le projet d'éco-quartier route de Molières

En avril dernier, le bureau d'études pluridisciplinaire a été recruté pour accompagner la commune dans la réalisation d'un diagnostic, d'une étude programmatique et d'un plan d'aménagement détaillé.



POUR PRENDRE PART À UNE DÉMARCHÉ DE CONCERTATION VOULUE PAR LES ÉLUS DE LA COMMUNE, NOUS VOUS INVITONS À PARTICIPER À UNE BALADE COMMENTÉE !

Pour échanger autour de ce futur éco-quartier, venez participer à la balade commentée prévue le **samedi 21 Janvier 2023 à 10h00 !** Un chocolat chaud vous sera proposé à la fin de la randonnée (prévoyez des chaussures adéquates).
RDV devant la mairie.

La chaufferie bois, c'est terminé !

Commencés il y a 6 mois, les travaux de la chaufferie bois sont terminés. Ils s'inscrivent dans le cadre de la politique durable portée par la municipalité. Le choix de cette installation a été favorisé par la proximité immédiate de plusieurs équipements publics: l'EHPAD et la cuisine centrale (CCAS), la Maison de l'Enfance et la crèche (intercommunalité) et l'école JB Ver-Dolto (Commune).



© Photo commission communication

Le contexte international et les coûts actuels de l'énergie nous confortent dans cette démarche. En effet, le prix du Kwh sera de 0,09 € toutes charges comprises, le rendant très compétitif. L'utilisation de plaquettes produites localement par le Syndicat Départemental des Déchets permet de garantir le prix d'achat.

La chaufferie permet également de produire une énergie à faible émission en CO2.

D'un montant de 735 000 €, ces travaux sont cofinancés par des subventions de l'Etat, de l'ADEME et du Conseil Départemental. Ils s'inscrivent dans le projet de réhabilitation et de modernisation de cet espace avec les travaux de l'Ehpad, la construction du Centre de Loisirs intercommunal, le rafraîchissement de la cuisine centrale, la destruction du bâtiment à l'entrée de la Vallée et la restructuration de la piscine à venir.



© Photo Commission communication

Rue Léon Cladel

Les travaux de sécurisation de la rue Léon Cladel sont terminés. Ils permettent de limiter la vitesse sur cet axe très fréquenté et sécurisent le cheminement piétonnier, notamment pour les collégiens qui sont nombreux à l'utiliser. La reprise de cet espace a permis de créer un espace propre enterré et la consolidation de l'escalier du bâtiment du CCAS.

D'un montant de 81 766 € HT auxquels s'ajoutent 10 000 € de participation pour l'enfouissement des conteneurs, ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 13 401 € par le Conseil Départemental.

Ils vont être complétés par un enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication à compter du 21 novembre et ce, pour 2 mois. La circulation sera interrompue sur toute la durée des travaux à l'exception de la période de Noël. L'éclairage public sera également remplacé par des luminaires à led, plus économes et plus modernes. Le montant de ces travaux est de 97 400 € dont 64 400 € portés par le Syndicat Départemental d'Énergie et 33 000 € HT par la commune.

Mais aussi...des travaux à venir

- 3e phase de réhabilitation de la mairie
- Démolition du bâtiment à l'entrée de la Vallée des loisirs
- Reprise du plafond et démolition de la sacristie de l'église de Rouzet
- Reprise de la façade de l'église de Lunel
- Réfection de la route de Farguinel
- Création d'une aire de camping car
- Et d'autres encore...

Ca bouge dans nos écoles!

En cette rentrée scolaire, les écoles publiques J.Baylet et JB Ver-Dolto comptent respectivement 52 et 171 élèves. Nous étions en situation de fermeture d'une classe dans chaque école au mois de juin dernier. Mais cette rentrée a été marquée par une augmentation du nombre d'inscriptions, ce qui montrent le dynamisme de nos écoles et celui de la commune. Ces inscriptions ont éloigné notre crainte de fermeture de classe.

La Municipalité accompagne, finance et participe au bon fonctionnement des deux écoles à travers une politique ambitieuse et volontariste.

Vous trouverez dans ces pages quelques exemples de projets mais aussi de changements qui symbolisent cette dynamique.

La rentrée scolaire en quelques chiffres

- 223 élèves
- Fournitures scolaires et livres: 16 800 € soit **75 € par élève**
- Dépenses de personnel (ATSEM, agents d'entretien et de cantine) : 334 000 €
- Intervenante musique: 4 000 €
- Intervenant éducation sportive : 9 500 €
- Intervenants temps d'activité périscolaire et achat matériels: 13 400 €
- Etudes surveillées faites par les enseignants : 5000 €
- Financement des bus pour les sorties scolaires, des voyages scolaires et des spectacles de fin d'année

De nouveaux tarifs pour la cantine à compter du 1er janvier 2023

Face aux difficultés financières rencontrées par de nombreuses familles, le Conseil Municipal a souhaité mettre en place le tarif social dans les cantines scolaires qui s'appuie sur la dispositif mis en place par l'Etat. Ce dernier compense les coûts de ce tarif à hauteur de 3 € par repas. Le tarif social s'applique aux familles dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 1000.

Le Conseil Municipal a défini de nouvelles tranches de quotients familiaux et a souhaité aller plus loin en votant une baisse pour les autres tranches.

Vous trouvez ci-dessous les tarifs actuels et ceux qui entreront en vigueur en janvier 2023.

	Prix unitaire du repas actuellement		
	De 0 à 400	De 401 à 800	Supérieur à 801
Quotient Familial			
Enfant de la Commune	2,50 €/repas	2,70 €/repas	2,90€/repas
Enfant hors Commune	4 €/repas	4,20 €/repas	4,40€/repas

Pour rappel, le CCAS (cuisine centrale) facture le repas à la Commune 4,20 €.

	Prix unitaire du repas à compter du 1 janvier 2023			
	De 0 à 1000	De 1001 à 1200	De 1201 à 1400	De 1401 et au-delà
Quotient familial				
Enfant de la commune	1 €/repas	2,30 €/repas	2,50 €/repas	2,80€/repas
Enfant hors commune	1 €/repas	3.80 €/repas	4,10 €/repas	4,40 €/repas

Une nouvelle directrice à JB Ver-Dolto

La nouvelle directrice de l'école, Coralie Plan-Chaudieu a accueilli les parents et les élèves le jour de la rentrée. Elle vient de l'école de Castelferrus et remplace Michèle Rous qui est partie à la retraite au mois de juin dernier, après 17 ans passés à la tête de l'école. Nous lui souhaitons la bienvenue.



L'école J.Baylet labellisée

Le lundi 14 octobre, l'adjointe au directeur académique Heidi Budon-Dubarry et l'inspecteur de circonscription Joël Bely ont rendu visite aux élèves de la classe CE2-CM1-CM2 de l'école J.Baylet dans le cadre de la journée de la résilience. Les élèves ont présenté fièrement tous leurs travaux en lien avec leur démarche environnementale (réaménagement de la cour, respect des gestes de sobriété, programme Carbone Scol'ère de Léo Lagrange ...). L'école a obtenu le label E3D (École en Démarche globale de Développement Durable). Bravo à eux.



Des dictionnaires pour les élèves

Distribution de dictionnaires aux élèves de CE2 de l'école JB.Ver-Dolto par Véronique Paterne, adjointe en charge des affaires scolaires et Thierry Delbreil, maire.



Des jeunes au service de la commune

Cet été, les jeunes du centre de loisirs encadrés par leurs animateurs et par les services techniques ont repeint la cantine de JB Ver. Cette démarche a été valorisée par la Commune qui a financé en contrepartie des activités (bowling, cinéma...).

©Photos : Commission Communication / Services techniques

L'actualité du CMJ



Le CMJ en pleine action

Le samedi 14 juin

Les jeunes du Conseil Municipal ont été accueillis chaleureusement au **marché polynésien** avec un collier de fleurs multicolores en signe de bienvenue.

Le 25 juin

Le CMJ a contribué à l'organisation de la **soirée festive dédiée aux habitants** avec le Conseil Municipal.



Le 14 juillet

Les jeunes du Conseil Municipal étaient au rendez-vous pour la **cérémonie du 14 Juillet**.

Le 27 juillet

La **soirée Cantarel** Edition 2022 ! Le Père Cantarel, les maîtres du temps et les compétiteurs avaient rendez-vous le mercredi 27 Juillet pour une soirée de défis. Un super programme pour les 13 équipes qui ont relevé des défis de toute nature : jeu de hasard, d'adresse, de sport, de culture. Cette année un nouveau défi en lien avec l'association Bon Âne'venture qui propose des promenades à dos d'ânes. Le premier prix une superbe corbeille de produits locaux offerte par la municipalité a été remportée par l'équipe n°5 Justine (ancienne CMJ) et Aude.

Grâce à la générosité des commerçants de Lafrançaise, du Crédit Agricole et du Conseil Départemental toutes les équipes ont été récompensées.



Le 17 Aout

Cinéma en plein air. Le film *L'Aventure des Marguerite* de Pierre Coré a ravi les spectateurs venus nombreux à la soirée. Les jeunes du Conseil Municipal avaient prévu une belle programmation.

Le 4 Septembre

Au côté du Conseil Municipal Adultes, le CMJ a participé à la visite des divers exposants du **Comice Agricole**. Evan et Anna ont donné un petit coup de main à l'Association Bon Âne'venture pour les balades avec les ânes.



Le 11 Septembre

Le CMJ toujours présent au rendez-vous du **Forum des Associations**! Accueil des participants, remise des paniers aux nouveaux habitants et des trophées aux bénévoles ou sportifs méritants les jeunes ont été bien occupés.

Le 24 Septembre

Les jeunes de Lafrançaise ont reçu leurs homologues de St Paul-Flaugnac, accompagnés du Maire Claude Pouget et de trois élus dont Jérémie Colombié responsable du CMJ. Au programme de la journée, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, visite des infrastructures portées par le CMJ à la Vallée des Loisirs, pause récréative au Centre Social intercommunal (qui fêtait ce jour-là ses 10 ans d'existence) pour un apéritif, après-midi dédiée à des jeux de société, et la visite guidée de la mairie par Thierry Delbreil.



Le 28 septembre

La **Caravane des Sports** est revenue pour la deuxième édition à Lafrançaise. Le CMJ participe à l'organisation de cette animation aux cotés de l'UFOLEP. Evan et Clémence en ont profité pour s'essayer aux divers jeux. Un goûter offert par la municipalité a clôturé cette après midi sportive.

Le 22 octobre

Le CMJ a organisé une après-midi récréative avec le **club des aînés** ; un partage de jeux de société et des parties de pétanques étaient au menu.



©Photos : Commission communication / J.Bozatto

Espace d'expression

Rencontres citoyennes

Nos rendez-vous démocratiques avec vous sont essentiels. Ils nous permettent d'évoquer ensemble les problèmes du quotidien, de vous présenter nos projets, d'écouter vos propositions, d'évoluer ensemble.

Ils prennent plusieurs formes (rencontres organisées au niveau d'un quartier, **conseils de citoyens**). Ils sont des moments forts de notre engagement citoyen et municipal.

Le 25 juin dernier a été un de ces temps de rencontre avec vous, riche et constructif. Vous avez été nombreux à répondre à notre invitation. Nous vous en remercions.



©Photo : J.Bozatto

Conseils de citoyens :

- à Saint-Maurice, le 05 décembre à 20h30 au foyer
- à Lunel, le 06 décembre à 20h30 au foyer
- à Lafrançaise, le 08 décembre à 20h30 à la mairie

Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site internet de la commune: www.lafrancaise.fr

Espace d'expression du groupe minoritaire

Ah qu'il n'est pas doux de cheminer piéton à Lafrançaise...

Alors que la majorité actuelle nous vantait une ville avec des déplacements doux, notre constat est sans appel.

Où en est-on de l'étude urbaine qui devait changer le bourg et des aménagements articulés autour d'une salle des fêtes à ce jour toujours inexistante ?

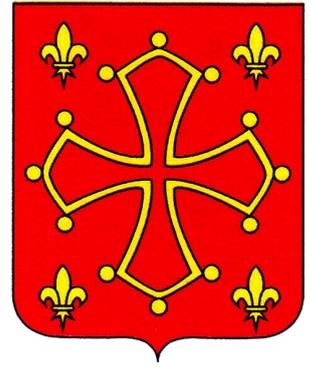
Cette étude qui a coûté la bagatelle de 50 000€, qui prévoyait 10 millions de travaux sur 10 ans, nous reste sur l'estomac. Ça fait cher l'étude quand à ce jour, une seule rue à 1 million d'euros a été réalisée laissant dans l'oubli le reste de la commune et des cheminements piétons qui n'ont toujours pas vu le jour.

Le sentiment global est que tout est à l'abandon. Les rues sont toujours sales et les routes et chemins envahis d'herbes, voire de gravats comme au cœur de la Vallée des Loisirs. Un budget devait être alloué pour la régulation des pigeons et aujourd'hui nous ne pouvons que constater que ce problème ne fait qu'empirer. Le bourg est envahi de plumes et de déjections.

Ce problème de saleté touche tous les secteurs de la ville, notamment aux environnements immédiats des bacs à ordures avec des rats qui y ont élu domicile, des déchets volants qui atterrissent dans les fossés.

Ces bacs à ordures, au moment où nous avons tous reçu la taxe sur les ordures ménagères au montant toujours plus élevé, nous font toujours penser que le système de ramassage des ordures reste profondément inégalitaire. En effet, alors que des communes alentour ont un ramassage au porte à porte, les Lafrançaisains paient toujours en proportion plus chers pour un service moindre. Nous ne pouvons que nous interroger sur la persistance de cette inégalité au sein de la communauté des communes et nous enjoignons les élus majoritaires de résoudre ENFIN cette situation.

Groupe opposition Agir Pour Lafrançaise



*Commune de
Lafrançaise*

**LE GUIDE
DES ASSOCIATIONS
DE LAFRANCAISE**

A détacher et à conserver

LAFRANCAISE - ASSOCIATIONS 2022 - 2023

Association	Contact	Tél.	Mail	Web
Club Bouliste Lafrançaisain - CBL	ROSSETTI Patrick	0563670286 0762729744	patrick.rossetti@sfr.fr	
Club de Pétanque Luneloise	LAFFITTE Christophe	0624322891 0624322891	phanoudub82@hotmail.fr	
Guidon Lafrançaisain	BELLOUNAT Claude	0620534872 0624221813	g.pays.lafrançaisain@gmail.com	https://sites.google.com/site/gmontauban2019
Judo Gym Lafrançaise	FOUCHESATO Myriam	0670998608 0645786718	gymlafrançaise@gmail.com	http://club.quomodo.com/judo-gym-lafrançaise
Lafrançaise Natation	LAVERGNE Alicia	0602332179	alicia.lavergne@free.fr	http://lafrançaisenatation.wixsite.com/club82
Sporting Club Lafrançaisain - SCL	LABORIE Gilles	0622265890	gilles.laborie@orange.fr	https://sclafrançaise.footeo.com/
Sud Query Lafrançaise Omnisports - SQLO	BARRAGNE-BIGOT Marc	0687584783	marcbarragne966@hotmail.com	
Tennis Club Lafrançaise - TCL	WEISS Gregory	0618866806	benedict.segues@wanadoo.fr	tcllafrançaise@ftt.fr
TRT Judo	CLARIS Gaëlle	0662496618	trjudo82@gmail.com	https://trjudo82.ffjudo.com
UFOLEP 82	DEROMAS Aurore	0663224172	ufolep82@orange.fr	http://www.cd.ufolep.org/tarnetgaronne
Union Bouliste Saint Mauriçoise	DEJARDIN Francis	0607905863 0563658529	francis.dejardin@wanadoo.fr	
Vélo-Club Lafrançaise - VCL	LACOMBE Christian	0680133992	veloclub-lafrançaise@wanadoo.fr	
Amicale Del Cantarel	Résidence du Lac	0563659294	direction.residenceculac@info82.com	
Chasseurs Agréés - ACCA	MOLINIER Norbert	0673930623		
Couleurs d'hier et d'aujourd'hui "Club des Aînés Lafrançaisains"	LARSONNEUR	0781962129	aineslafrançaisains@gmail.com	
Harmonie	MIEULET Brigitte	0684143175	brigitte.mieulet@gmail.com	
OM Yoga	PECHMEJA Eizbieta	0642403594	ela.pech@gmail.com	
Pêcheurs du bas Query - AAPPMA	FERIE Hervé	0650134576	herve.ferie@gmail.com	facebook : lespecheursdubasquery
Tremplin Santé	VANCAUTER Christine	0967642573 0633766960	vanchristine@orange.fr	
Amis de Lapeyrouse	FONTAYNE Claudine	0563654671	fontayne.jean-claude@neuf.fr	
Amis de Saint Maurice	PRAISSAC Jean-Paul	0610847358	manilaurencepraisac@gmail.com	
Association Croix Blanche - Rouzet	BASTITA Geneviève	0641131071 0632615151	asso.croix_blanche-rouzet@orange.fr	
Association de Saint Georges	DEGOULET Marie-Elizabeth	0563020835 0679235945		
Fédération Nationale des Anciens Combattants - FNACA	DELOS José	0563265704	therese.delos@orange.fr	
Sauvegarde du patrimoine de Lunel	SIEWERS Régine	0686124427 0563659594	freddy.sil@wanadoo.fr	

Sports

Loisirs

Devoirs de mémoire
& Patrimoine

LAFRANCAISE - ASSOCIATIONS 2022 - 2023

Association	Contact	Tél.	Mail	Web
Culture	Club Questions pour un champion	0563658092 0683597079	monique.ducailar82@orange.fr	
	Gestes et paroles 82	0682089703	gestesetparoles82@gmail.com	
	Lafrançaise Arts et Musique - LAM	0661228007	musique.lafrançaise@gmail.com	musique-lafrançaise.fr
	Lafrançaise Cantate	0563653337	michel.doumic@dbmail.com	
	Nanabsolue	0611163184	adm-ciesophiecarfin@aliceadsl.fr	www.ciesophiecarfin.fr
	Trio-Musique-Découverte - TMD	0661039008 0674399608	lesscenesmusicales@gmail.com	https://lesscenesmusicales.wixsite.com/lafrançaise
	Bon'âne-venture	0770053751	marcelcamere66@gmail.com	
	Cevennes'Up evenementiel	0777964901	assocevennesupevenementiel@gmail.com	hypps://asso-cevennesupevenementiel.jimbosite.com
	Comité de Jumelage de Lafrançaise	0754430067	comitejumelage7@gmail.com	
	Comité des fêtes de Lafrançaise	0787957129	cdf82130@gmail.com	
Animation	Comité des fêtes de Lunel	0628963362	joel.combalbert@sfr.fr	
	Comité des fêtes de Saint Maurice	0624617505	pierre.praissac@orange.fr	
	Commerçants et Artisans de Lafrançaise - CANAL	0670299122	boucherie.cgros@orange.fr	
	Lafrançaise Tourisme et Animations - LATA	0662848422 0624518380	lata82130@gmail.com	
	Les Amis de Tabouret	0664094919 0619028942	lesamisdetabouret@gmail.com	
	Association Sportive du collège A. Perbosc	0563659220	08200110@ac-toulouse.fr	
	Foyer Socio-éducatif FSE Collège A. Perbosc	0563659220	lamartin-guillaume@ac-toulouse.fr	
	Parents d'élèves collège A. Perbosc		fcpe.aperbosc@gmail.com	
	Parents d'élèves Ecole J. Baylet - Lunel	0681027991	anne.laure.simon@hotmail.fr	
	Parents d'élèves Ecole sainte Marie - APPEL	0783859184	appel-saintemarie.lafrançaise@orange.fr	
Petite enfance	Parents d'élèves Ecoles Ver + Dolto	0663511846		
	Altermatiba	0786287930	christian.lagasse1@gmail.com	
	Amis ENERCIT	0647115385	jeanine-patrice.mgn@wanadoo.fr	
	Comice agricole Sud Quercy	0610934146	jealric@wanadoo.fr	
	La pais'Annerie (Foire bio)	0604490662	paissanne@gmail.com	
	Propriétaires fonciers des bois	0613338504	graziella.ginsberg@orange.fr	
	Amicale des sapeurs pompiers			
	Centre Ressource	0638051068	contact@centre-ressource-lafrançaiseoccitanie.org	centre-ressource-lafrançaiseoccitanie.org
	Croix Rouge « Unité locale de Lafrançaise »	0563264216	ul.lafrançaise@croix-rouge.fr	
	Don de sang	0619634935	chalet.byf@orange.fr	
Sociale	Restos du Cœur "Lafrançaise"	0563658646 0676714335	gilles.devouge@orange.fr	

Vie associative

Le Club des Aînés

Des nouvelles du côté de nos aînés

Le Club des Aînés Lafrançaisains va changer de nom et deviendra : COULEURS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI...

Un club ouvert à tous, afin de partager des moments conviviaux.

Plusieurs activités s'offrent à nos adhérents :



LA MARCHÉ

Le mardi à 9 h – le jeudi à 14h30

Atelier MOSAÏQUE

Le mardi, 14 - 17 heures

Renseignements : tél. 07 81 96 21 29

Email : aineslafrançaisains@gmail.com



LES SORTIES



© Photos: Club des Aînés

Calendrier associatif

Décembre

03 : Téléthon 2022 avec les associations de la commune :

- vente de gâteaux, 8h-12h, place de la mairie, Resto du Cœur et CMJ
- lavage de voitures, 8h-12h, place de la mairie, Sapeurs Pompiers et CMJ
- nuit du volley, 19h30, SQLO, gymnase

09 : Concert avec Paul Lay, piano, 20h30, Château de la Baronnie, TMD

Février

10 : Don du Sang, 14h00-19h00, Médiathèque, Donneurs de sang de Lafrançaise

12 : Loto, 14h00 - salle des fêtes, Parents d'élèves école Sainte Marie

Mars

03 - 04 - 05 : Restos du Cœur, Collecte nationale, dans les commerces de la commune

04 : Don du Sang, 14h00-19h00, Médiathèque, Donneurs de sang de Lafrançaise

11 : Carnaval, après-midi, APE Écoles J.B. VER / F. DOLTO

Avril

20 : Don du Sang, Gymnase (complexe sportif), Donneurs de sang de Lafrançaise et le collège de Lafrançaise

Octobre Rose à Lafrançaise

Des actions en faveur de la campagne Octobre Rose ont eu lieu sur Lafrançaise et l'intercommunalité durant le mois d'octobre : marches, défi sportifs, conférences, ateliers... distribution de tee-shirts, de foulards, de ballons et de nœuds roses mais aussi prêt de parapluie rose pour la décoration des communes, des commerces et des associations.

Les partenaires et organisateurs de tous ces échanges sont nombreux : La Ligue contre le cancer, le centre de dépistage des cancers région Occitanie, le Centre Ressources, l'UFOLEP, le Club des Aînés, l'association Arc en Ciel, le centre social intercommunal et les communes de l'intercommunalité du Pays de Lafrançaise.

Merci à tous et à l'année prochaine !



© Photo: Centre Social Intercommunal

Conférence à la médiathèque

Participation de 4 équipes au défi sportif



© Photo Commission communication

Forum des associations

Le dimanche 11 septembre, le **forum des associations a obtenu un véritable succès populaire**. La vie associative locale se porte bien et est un pilier de notre tissu social qui participe à dynamiser la commune de Lafrançaise. Au nombre de **57** pour plus de **2 800 licenciés** en 2022, les associations représentent un véritable vecteur économique et un mouvement de personnes en direction aussi du commerce local.

Comme tous les ans, **l'équipe municipale et le CMJ** ont eu le plaisir d'accueillir les **nouveaux habitants** et de leur offrir une corbeille de fruits de saison qu'ils ont beaucoup appréciée.

C'était aussi l'occasion de récompenser les dirigeants bénévoles et les sportifs de l'année.

- **Florence Delbreil**, trésorière de l'association Lafrançaise Tourisme Animation (Nuit Blanche)



© Photo Commission communication

- **Alicia Alibert**, bénévole impliquée dans le Club de Natation

- **Pauline Boulinguez**, bénévole au TRT Judo et arbitre national de judo depuis le mois de mai 2022

- **Baptiste Clarisse**, bénévole impliquée au TRT Judo



C'est parti pour le tri des déchets alimentaires !



Savez-vous qu'en 2023, **tout le monde** (particuliers et professionnels) devra trier ses déchets alimentaires ?

Le sujet de la gestion des déchets alimentaires est aujourd'hui incontournable pour toutes les collectivités compétentes en matière de gestion des déchets. En effet, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit une obligation pour que chaque citoyen puisse trier ses biodéchets.

Les déchets alimentaires représentent plus de 30% des ordures ménagères. Les trier pour les valoriser est donc essentiel !

Les équipes du SIEEOM du Sud-Quercy vont vous accompagner dès 2023 pour adopter ces nouveaux gestes de tri et vous fournir les équipements nécessaires.



Pour les foyers avec jardin, vous pourrez obtenir un composteur individuel avec un bioseau pour transporter vos déchets. De quels déchets parlons-nous précisément ? Les déchets de préparation de repas, les restes de repas, le thé et le café (y compris les sachets de thé en papier et filtres à café), les aliments périmés sans emballage et l'essuie-tout.

Ces déchets, mélangés dans le composteur avec des déchets verts, se transformeront en compost que vous pourrez utiliser pour votre jardin ou potager.

Pour les foyers sans jardin, des bornes de collecte seront installées sur votre commune. Equipé de votre bioseau, vous pourrez transporter puis déposer vos déchets alimentaires jusqu'à la borne. En plus des déchets déjà cités au-dessus, ces bornes pourront accueil-

Si vous souhaitez obtenir un composteur ou recevoir plus d'informations sur le compostage, le tri des biodéchets ou toute autre sujet, vous pouvez contacter le SIEEOM au 05 63 26 49 67 ou par mail accueil@sieeom-sudquercy.fr



© Photos SIEEOM

Stop aux animaux divagants !

Face à la recrudescence des animaux divagants, la Municipalité a pris la décision de facturer les interventions des services municipaux aux propriétaires qui ne respectent pas la réglementation en la matière. Au-delà du temps passé à la capture, à l'identification et au suivi des animaux, les divagations représentent souvent un réel danger pour les animaux et les usagers notamment les automobilistes. Pour rappel, les articles L211-11 à L211-28 du Code Rural et de la Pêche maritime fixent ces règles. Vous trouverez ci-dessous les tarifs appliqués depuis le 1 août 2022.

Type d'intervention	Chiens	Chats
Capture	15 € par intervention d'agents (1 agent 15 €, 2 agents 30 €, ...) Montant multiplié par le nombre de chiens	15 € par intervention d'agents (1 agent 15 €, 2 agents 30 €, ...) Montant multiplié par le nombre de chats
Mise en fourrière	Forfait 10 € Montant multiplié par le nombre de chiens	Forfait 10 € Montant multiplié par le nombre de chats
Frais vétérinaires (y compris euthanasie)	Toutes dépenses de frais vétérinaires dont la commune seraient destinataires seront refacturées aux propriétaires de l'animal	Toutes dépenses de frais vétérinaires dont la commune seraient destinataires seront refacturées aux propriétaires de l'animal
Frais de garde	<u>1^{ère} et 2^{ème} catégories:</u> 15 € par jour dès le 1er jour Tout jour de garde commencé sera dû par le propriétaire <u>Autres catégories:</u> 10 € par jour dès le 1er jour Tout jour de garde commencé sera dû par le propriétaire Montant multiplié par le nombre de chiens	6 € par jour dès le 1er jour Tout jour de garde commencé sera dû par le propriétaire Montant multiplié par le nombre de chats
Forfait de reprise de l'animal par le propriétaire	30 € Montant multiplié par le nombre de chiens	30 € Montant multiplié par le nombre de chats
Identification	35 € Montant multiplié par le nombre de chiens	30 € Montant multiplié par le nombre de chats

Nota Bene : Ces montants sont cumulatifs.

De même, la Commune a conventionné avec la SPA de Montauban - Refuge du Ramier afin de lui confier la stérilisation des chats dits libres.

Un chat dit « libre » est un chat non identifié, sans propriétaire ou détenteur, vivant en groupe, dans des lieux publics, sur le territoire d'une commune. L'article L211-27 du Code Rural et de la Pêche maritime dit que «Le maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L. 212-10, préalablement à leur relâche dans ces mêmes lieux. Cette identification doit être réalisée au nom de la commune ou de ladite association».

Plan Communal de Sauvegarde

La Commune met à jour son Plan Communal de Sauvegarde. **L'organisation mise en place dans le cadre du PCS permet de faire face à des situations très diverses** : catastrophes majeures atteignant fortement la population (personnes décédées ou blessées, maisons détruites...), perturbations de la vie collective (interruption durable de l'alimentation en eau potable ou en énergie, intempérie, canicule, épidémie...), accidents plus courants (incendie, de la circulation...).

L'objectif du plan communal de sauvegarde est de se préparer préalablement en se formant, en se dotant de modes d'organisation et d'outils techniques pour pouvoir faire face à tous ces cas et éviter ainsi de basculer dans une crise.

Sous la responsabilité du maire, il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

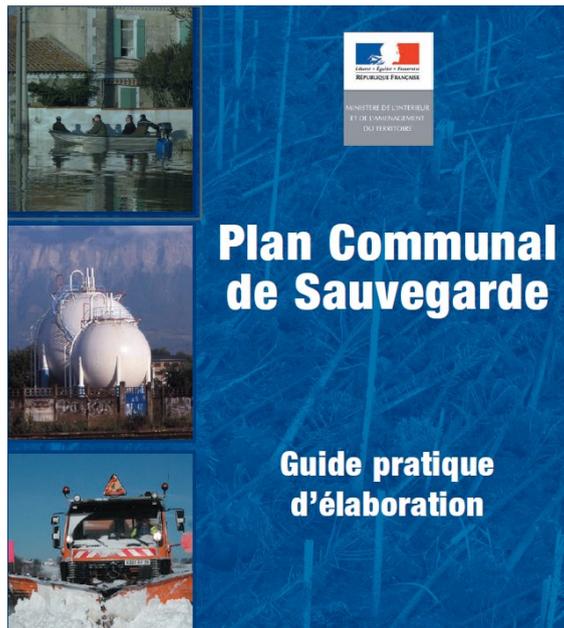
Il peut s'appuyer sur les services municipaux et sur une **réserve citoyenne** en cas de déclenchement du PCS.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre la **réserve citoyenne** du Plan Communal de Sauvegarde, merci de vous adresser à la Mairie pour vous faire connaître.

Tél. : 05.63.26.48.48

Site internet : www.lafrancaise.fr

Courriel : mairie@lafrancaise.fr



© Photo: Ministère de l'intérieur

La Commune mise à l'honneur



Le **Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours** a mis la **Commune à l'honneur** lors de la soirée des partenaires qu'il a organisé le vendredi 14 octobre.

En effet, la Commune est **l'employeur de quatre agents** pompiers volontaires qui sont libérés sur leur temps de travail lorsqu'ils doivent intervenir pour secourir nos compatriotes.

Cet engagement bénévole est honorable et relève du service au public. La Commune a fait le choix de les accompagner dans l'accomplissement de celui-ci en ne dégrévant pas de leur salaire le temps passé en intervention. **La Commune participe ainsi à l'effort collectif de sécurité civile.**

D'ailleurs, cet été un agent est intervenu sur des feux de forêt en Gironde (6 jours) et dans les Pyrénées-Orientales (3 jours).

En 2021, le cumul des interventions sur le temps de travail représente en moyenne un 1/2 équivalent temps plein d'agent.

Nous en profitons ici pour **saluer l'engagement et le dévouement de tous nos sapeurs-pompiers volontaires** qui font vivre notre modèle unique de sécurité civile.

Les travaux de rénovation et d'agrandissement de l'EHPAD sont terminés

Les travaux de l'EHPAD sont enfin terminés avec quelques mois de retard. En effet, la Covid et la défaillance de deux entreprises ont entraîné un retard difficilement rattrapable. Mais **nos résidents sont enfin revenus dans leur murs**. Ce chantier hors norme leur permet d'intégrer un bâtiment totalement rénové, fonctionnel, adapté et respectueux de l'environnement.

Agrandi, il peut aujourd'hui accueillir **48 résidents dont 16 en unité protégée** pour patients souffrant de maladies d'Alzheimer et apparentées.

Les **49 agents de l'Ehpad vont pouvoir accompagner dans de bonnes conditions nos aînés** dans leur quotidien. Le Conseil d'administration du CCAS remercie chaleureusement les résidents, leurs familles et les agents pour leur patience.



© Photos : Commission communication

Notre Ehpad change de nom

En mémoire et en l'honneur du maire à l'origine de la construction de l'Ehpad, le Conseil d'Administration du CCAS et le Conseil Municipal ont décidé de lui donner le nom de :

Hervé Sabatié

L'inauguration est prévue dans les prochains mois.

Coût total du projet:

4 835 382 € ht

Subventions: obtenues:

- CNSA : 1 167 228 €
- Conseil Départemental : 365 000 €
- CARSAT: 30 000 €

Une nouvelle identité pour notre communauté de communes

La Communauté de Communes Plaines et Coteaux du Pays Lafrançaisain est née en 2017 de la fusion de deux Communauté de Communes séparées par le Tarn et marquées par les plaines et les coteaux.

Dès lors, elle a dû s'adapter, se réinventer, et se réorganiser. Regroupant 11 communes, elle souhaite rayonner au sein de son territoire et au-delà en devenant un territoire de projets et de services reconnu. C'est pour cela que vos élus ont travaillé à une nouvelle identité afin de rendre plus lisible et visible votre intercommunalité.

A compter du 1er janvier 2023, notre communauté de communes devient **Pays de Lafrançaise**. Vous découvrirez ci-dessous son nouveau nom, plus identifiable et le logo qui l'accompagne dans lequel on retrouve les coteaux et les plaines avec les courbes de niveau.



LE NOM

PAYS DE LAFRANÇAISE

Ce nom s'appuie sur la notoriété déjà installée de la commune de Lafrançaise en y ajoutant la dimension de territoire.

LA BASELINE

TERRE DE VIES

Cette signature retranscrit des valeurs très humaines comme la proximité, l'écoute et la bienveillance.

LE SYMBOLE

LA TERRE

Cette terre avec ses courbes de niveau symbolise le sol fertile pour l'agriculture et le développement du territoire.

Le Programme d'Intérêt Général



Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur d'un logement?
Il existe des aides à l'amélioration de votre logement et à la valorisation de votre patrimoine immobilier.

Une partie de vos travaux financée par les partenaires : ANAH, Conseil Départemental, Communauté de communes

La Communauté de communes Pays de Lafrançaise a lancé une opération pour l'amélioration de l'habitat. Cette opération a démarré à la rentrée 2021 et couvre les 11 communes du territoire pour une durée de 3 ans.

Ce programme consiste à accorder des subventions, sous conditions, aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs pour la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat.

Les travaux doivent permettre de :

- Réaliser des économies d'énergie et rendre le logement plus confortable en réalisant des travaux portant par exemple sur le chauffage, l'isolation, les menuiseries, ...

- Lutter contre les logements dégradés et très dégradés (les travaux peuvent concerner par exemple : la mise aux normes de l'installation électrique, gaz, toiture, chauffage, planchers, ...),

- Adapter le logement selon les besoins des personnes âgées et/ou handicapées afin qu'elles puissent continuer à habiter dans leur logement (rampe d'accès, monte escalier, salle de bain adaptée, ...),

- Lutter contre les logements vacants

- Améliorer le patrimoine immobilier

Depuis 1 an, le PIG a permis d'accompagner dans les travaux de 19 Propriétaires Occupants agréés (ANAH).

330 603 €
d'investissement privé
(56%)



260 071 € d'aides ont été accordées aux propriétaires occupants dont :

ANAH :
240 964 € (dont 31 574 € HM)

Communauté de Communes : 7 500 €

CD82 : 7 107 €

Région Occitanie : 4 500 €

590 674 € de travaux TTC générés (dont 553 139 € HT)

© Infographie: Urbanis

Accompagnement et conseils gratuits !

Prenez rendez-vous avec Mme Anna BEJANIN du cabinet Urbanis :

Tél: 07 65 15 31 30

Email : anna.bejanin@urbanis.fr

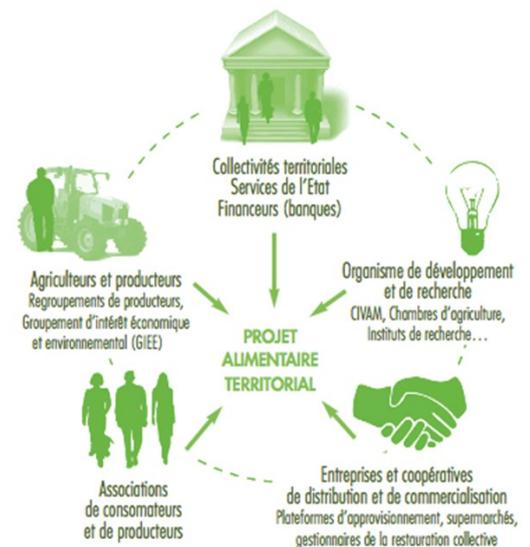
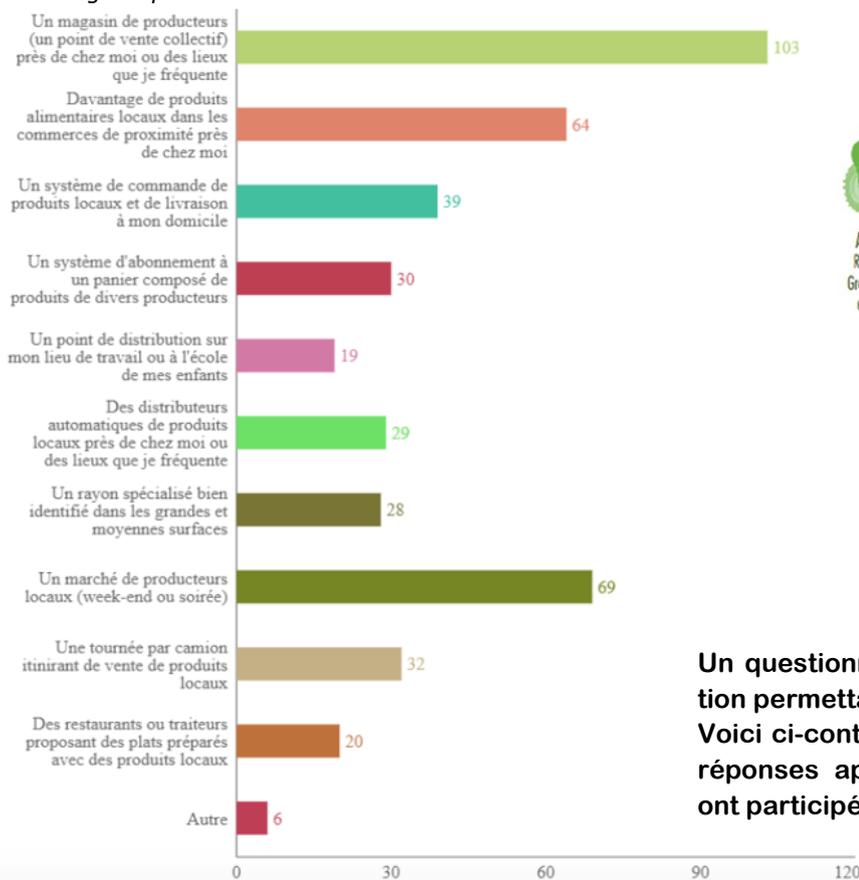
Une stratégie alimentaire pour notre territoire



La Communauté de communes a initié un travail autour d'une **stratégie alimentaire territoriale** co-construite avec l'ensemble des acteurs de l'alimentation. L'objectif est, à travers un projet fédérateur, de définir un cadre stratégique et opérationnel pour des actions partenariales sur l'alimentation. Ce projet innovant dans sa forme (participatif, prospectif, transversal et ambitieux) s'inscrit dans une démarche s'articulant avec les stratégies des collectivités et chambres consulaires partenaires.

Cette démarche permettra à terme d'impulser et d'appuyer des actions portées par les acteurs locaux de la chaîne alimentaire mais aussi la mise en place d'un **Projet Alimentaire de Territoire (PAT)**.

Quelles sont les solutions qui vous permettraient de consommer davantage de produits alimentaires locaux?



Un questionnaire a été adressé à la population permettant d'accompagner la réflexion. Voici ci-contre un exemple de question et de réponses apportées par les personnes qui ont participé.

Après plusieurs séances de travail, les partenaires et élus ont dégagé **quatre enjeux alimentaires** pour notre territoire qui déboucheront ensuite sur des fiches actions concrètes et efficaces:

- Pérenniser et développer l'activité agricole, les exploitations agricoles, favoriser les installations.
- Définir un nouveau modèle économique viable, coopératif et solidaire, favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous.
- Sensibiliser et éduquer à une alimentation de qualité.
- Agir pour la transition écologique (énergie, gaspillage, biodéchets, empreinte carbone, adaptation des pratiques culturelles...).

De la paroisse à la commune

L'Assemblée nationale issue des Etats Généraux réunis par Louis XVI devenue constituante, bouleversa les cadres de l'ancienne administration royale et créa une organisation territoriale entièrement nouvelle.

Le territoire de l'état fut divisé en départements, districts, cantons, communes. Celles ci furent créées à partir des paroisses par la loi du 14 décembre 1789.

Elles étaient dirigées par un conseil général de la commune et un maire élu par tous les citoyens actifs (ceux qui payaient une contribution égale à 3 journées de travail)

Ces municipalités se mirent en place durant l'année 1791. Elles furent chargées d'appliquer les directives du gouvernement dont la sécurité publique, le ravitaillement et la collecte des impôts fonciers, à présent universels. Pour ce faire, elles devaient respecter le principe d'égalité et donc établir un cadastre et un dénombrement de la population de la commune.

Le corps municipal de Lafrançaise dans sa séance du 11 mars 1792 a arrêté : « conformément aux états en détail rapportés par les commissaires nommés dans la dite délibération du conseil général de la commune du 14 février dernier, pour former les états de la population du territoire, que la population du territoire se porte à 3192 dont :

- 958 pour la paroisse de Lafrançaise
- 423 pour la paroisse de St Simon
- 145 pour la paroisse de Rouzet
- 86 pour les membres de la paroisse de Martissan
- 275 première partie de la paroisse de Lunel (section lettre f)
- 470 seconde partie de la paroisse de Lunel et St Amans (partie section g)
- 258 pour la paroisse de Lizac
- 63 pour la paroisse de Monsantou

De nos jours, la superficie de la commune a diminué. C'est la conséquence de la création en 1863 de la commune de Lizac formée de territoires prélevés sur les communes de Lafrançaise et de Moissac.

L'église et la paroisse de Monsantou ont disparu. Celles-ci dépendaient de la paroisse de Garbes ou Paradou, commune de Mazères, dont l'église ainsi que celle de Croix blanche furent détruites en 1877, pour mettre fin aux rivalités des habitants de chaque section. A la place, il fut bâti en 1886, l'église actuelle.

Selon la réponse apportée à une pétition du 4 Fructidor en XIII du curé Dreuilhe desservant Monsantou sollicitant une aide financière, il ne restait à cette date que 40 personnes. Aussi le maire de Lafrançaise refusa cette aide et participa ainsi certainement à la disparition du lieu de culte.

A. Bellicchi

Courte bibliographie et sources:

- Registre de la commune de Lafrançaise du 3 mars 1792 ou 7 Nivôse an 2
- Registre de pétitions 23/9/1791 au 19/9/1817 (peu volumineux)
- Jacques Godechat : institutions de la France sous la Révolution et l'empire.

La saison culturelle et touristique

BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE

Cette saison touristique a été marquée par une météo favorable et une bonne fréquentation après deux années de situation sanitaire compliquée.

De manière générale c'est une saison touristique satisfaisante compte-tenu du contexte économique. Ce dernier a eu, entre autres, un impact sur la durée des séjours qui ont été plus courts que les années précédentes.

Le tourisme de proximité continue de progresser : un Français sur quatre s'est rendu dans un lieu de baignade proche de chez lui. Ces activités "proche de chez soi" sont de plus en plus recherchées.

Pour le **Camping du Lac**, on constate une légère hausse de la fréquentation mais qui ne rattrape pas le niveau de 2019 (6492 nuitées pour 2022 contre 8808 pour 2019).

La **fréquentation de la piscine**, malgré un été chaud, sec et sans épisode de mauvais temps notable, est assez décevante avec 13752 entrées (été 2019: 14375 entrées - été 2018: 17357 entrées). La vente de carte d'abonnement est en légère baisse.

Le **libre accès à la Vallée des Loisirs** a fait l'objet d'un **accueil positif** auprès des usagers qui, maintenant, y stationnent gratuitement. Ce choix a redynamisé les espaces pique-niques de la partie boisée plus accessibles.

De plus, la convention passée avec l'**association "Bon Âne'venture"**, pour une approche écoresponsable de la gestion des déchets et du nettoyage de la vallée a donné entière satisfaction et demande à être renouvelée.

L'espace restauration « la guinguette à Lafrançaise » a vu arriver, cet été, un nouveau gérant qui nous a fait part de sa satisfaction à l'issue de la saison: les clients ont été au rendez-vous, la météo également. Il souhaite poursuivre l'aventure l'année prochaine.

Enfin, les **randonnées Canoë-Kayak** sur l'Aveyron et le Tarn ont encore rencontré un franc succès avec une fréquentation toujours aussi importante.

Le **tourisme local** reste un enjeu majeur de notre politique et le projet de l'équipe municipale est de développer, par des équipements adaptés, une stratégie de tourisme « 4 saisons ».



© photos: T.Molina - Association Bon Ane'venture - Commission communication

La saison culturelle et touristique

BILAN DE LA SAISON CULTURELLE

2022, une belle programmation culturelle estivale



Les 12 et 13 juin, le 2^{ème} **Festival Polynésien** organisé par l'association *CévennesUp Evènementiel* a rencontré cette année encore un vif succès. Un public nombreux est venu découvrir le marché fourni et varié. Ils ont pu déguster de nombreux produits ou encore profiter des chants ou des danses polynésiennes.

Le 24 juin, l'association *TMD* a offert au public présent un concert de grande qualité dans le cadre de la fête de la Musique. Sortant de ses habitudes, c'est le groupe **Logic All Songs Tribute Supertramp** qui a enflammé le public venu nombreux. Plusieurs concerts ont complété cette programmation : Tango Volta Quartet à Vazerac le 29 juillet, David Lively le 26 août à Montastruc, Philippe Cassard à Lafrançaise au château de la Baronnie. A venir, **le 9 décembre à 20 h30** au château de la Baronnie : Paul Lay (piano). Retrouvez leur programmation sur le site:

<https://lesscenesmusicales.wixsite.com/lafrançaise>



La **Nuit Blanche** a pu se tenir normalement cette année, enfin! Les artistes ont répondu présents et ont proposé des spectacles de qualité. Le public après s'être restauré auprès des nombreux artisans de bouche a pu découvrir les œuvres exposées par les artistes peintres, photographes, sculpteurs et céramistes invités par l'association organisatrice LA.T.A. C'est une nouveauté que l'association souhaite poursuivre dans les prochaines années.

Les 2 et 3 août, l'association *MCV* a proposé le festival **Des Voix, Des Lieux...Des Mondes**. C'est sur le plateau de l'église St Georges que plus de 850 personnes sont venues écouter les artistes Lass, Titi Robin, Dom la Nena et Ayo. Deux soirées qui ont ravi le public et lui ont permis de découvrir une scène hors-norme



Le 13 août, l'association *la Pais'annerie* a organisée la **Festi'Bio**. Vif succès pour cet événement incontournable de l'été lafrançaisain avec de nombreux exposants, des débats riches et des animations de qualité.

Sans oublier, nos **fêtes votives** qui en réunissant un public nombreux participent à la vie des villages

© photos: J.Bozzato - Commission communication

La commune va éteindre son éclairage public la nuit

Comme de nombreuses communes dans le département et dans le reste de la France, nous allons **expérimenter l'extinction de l'éclairage public** dans les semaines à venir. Cette démarche vise à **réduire les coûts de fonctionnement** de la commune mais aussi à **limiter la pollution lumineuse**. Vous serez tenus informé des créneaux horaires choisis sous peu.

EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC



Deux services pour les personnes âgées

Le portage des repas

Le **Centre Communal d'Action Sociale de Lafrançaise** vous propose un service de portage de repas à domicile du lundi au dimanche à destination des personnes dépendantes. Les repas sont livrés le matin au domicile de chacun en camion réfrigéré.

Des menus appropriés aux différents régimes alimentaires sont possibles.

Pour tous renseignements, contactez le service de portage à domicile au 06.32.11.29.48.

Le service de navette

La Commune organise un **service de navette à la demande le mercredi matin** afin de permettre aux personnes âgées en difficulté de mobilité de se rendre dans le bourg pour faire leurs courses.

Un minibus peut passer vous prendre à votre domicile. Profitez de ce service.

Pour tous renseignements, contactez la mairie au 05 63 26 48 48

Etat-civil

Depuis le mois de mai 2022, (*dernier bulletin municipal*), la Commune a connu **13 naissances, 10 mariages et 11 décès**.

Naissances

FILLASTRE Alba, le 16 avril

MIRADA DELUC Margaux, le 10 juin

TAQUET Tiago, le 10 Juillet

KNEZ Adrian, 26 Août

Mariage

NICOLAS Géraldine et BLOND Guillaume, 04 juin

BONNEFOI Monique et ROUGÉ Christophe, le 02 Juillet

CARTIER Nathalie et KERYHUEL Erwan, le 09 juillet

ARON Sylvie et ANGLAS Jean-Pierre, le 09 juillet

ZAMY Geneviève et HUGOUNENC Philippe, le 23 juillet

PYRASTRE Nelly et COURTEMANCHE Denis, le 20 Août

STEFFEN Illona et FOURNIOLS Cyril, le 10 Septembre 2022

DUVAL Christiane et ARBOUIN Pierre, le 10 septembre

TICO Marie-José et CAMPAIGNOLLE François, le 17 septembre

CHASSERAY Doriane et LACOSTE Jean-Christophe, le 22 octobre

Décès

DIRAT Thérèse, le 20 Mai

CHARBONNEL Marcelle épouse ISSANCHOU, le 23 mai

BELAYGUE Pierre, le 9 septembre

N'apparaissent ici que les noms des familles ayant donné leur accord (application du RGPD sur les données personnelles).

Votre application Rezo Pouce évolue !

La Commune de Lafrançaise a décidé de s'engager pour une mobilité durable et solidaire en vous mettant à disposition Rezo Mobicoop, une application pour partager tous vos trajets du quotidien ! Sur Rezo Mobicoop, vous pouvez organiser vos covoiturages (Rezo Covoit) ou vous déplacer en autostop (Rezo Pouce).

Depuis l'espace Rezo pouce de votre application, vous pouvez voir où sont les Arrêts sur le Pouce près de chez vous et bénéficiez des bonnes pratiques pour un covoiturage en toute sérénité. Grâce à de nombreux Arrêts sur le Pouce (comme des arrêts de bus) et à l'application, les habitant.es d'un même territoire peuvent facilement se retrouver et partager leurs trajets.

Les enjeux de mobilité de notre époque

Abandonner son véhicule s'avère souvent difficile, notamment en zone rurale où les transports en commun peuvent manquer. Pourtant, la voiture individuelle représente une part importante du budget des ménages, ce qui en fait un moyen de déplacement de moins en moins accessible. La majorité des trajets se font seuls en voiture pour moins de 10 km. Or, la voi-

ture occupe un espace conséquent sur la voie publique, ce qui cause des problèmes de trafic routier et d'étalement urbain. Enfin, la voiture individuelle est à l'origine de 16% des émissions de gaz à effets de serre, ce qui est loin d'être anodin au regard des enjeux climatiques actuels.

Aujourd'hui, le temps est au partage de la mobilité. Effectuer tous ses trajets seul alors qu'une voiture peut transporter 5 personnes est un non-sens. **Le partage doit devenir un réflexe.**

C'est pourquoi **Lafrançaise** s'est engagée aux côtés de Rezo Mobicoop pour vous fournir une solution de mobilité en milieu rural.

Et concrètement, ça marche comment ?

Sur Rezo Mobicoop, vous bénéficiez des services de covoiturage et d'autostop avec un compte unique.

Passagers ou conducteurs s'inscrivent gratuitement sur l'application, via rezopouce.fr, dans leur mairie ou en point relais et reçoivent une carte de membre et un autocollant (pour les conducteurs). En mode Stop, les passagers se rendent à un Arrêt sur le Pouce, sortent leur « pancarte destination » et tendent le pouce.

En moyenne, un conducteur s'arrête en 6 minutes ! Les conducteurs, quant à eux, collent leur autocollant sur leur pare-brise pour être identifiés et restent attentifs aux personnes qui pourraient se trouver à un Arrêt sur le Pouce !

Pour se déplacer de façon plus organisée, les utilisateurs peuvent aller dans leur espace Rezo Covoit pour s'organiser en covoiturage. Les passagers et les conducteurs publient des annonces de covoiturage ou font une recherche pour voir les trajets existants. Rezo Covoit fonctionne pour les trajets réguliers, occasionnels et même pour les événements ! Pour plus de flexibilité, vous pouvez aussi organiser un trajet avec un départ immédiat en utilisant la fonctionnalité "Partir maintenant". Bien sûr, les passager.ères et les conducteurs ayant des trajets similaires sont mis.es en relation.

Il est également possible de créer des communautés de covoiturage, pour cela faites une demande sur le formulaire de contact pour connaître les conditions.

Téléchargez l'application RezoMobicoop sur [Apple Store](#) ou [Google Play Store](#)

De l'art sur le transformateur!

Enedis, propriétaire des transformateurs, a proposé à la commune de graffer celui qui se trouve à l'**entrée de la Zone d'Activité**. Après une préparation et un nettoyage effectués par les services techniques intercommunaux, l'**artiste Julien Avignon** accompagné par **Alexis Diemer** sont venus transformer le transformateur. Merci à tous ceux qui ont permis cette belle réalisation.





Réalisation : Commission Communication. Ne pas jeter sur la voie publique



N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques sur ce bulletin municipal et vos suggestions pour les prochains.